

L'agriculture au Canada

11.1

Tendances et points saillants

11.1.1

L'agriculture est une activité importante au Canada. Compte tenu des secteurs de la transformation, de la vente de gros et de la vente au détail, elle représente plus de 25% de l'activité économique du Canada. Le Canada se situe au septième rang parmi les exportateurs de produits agricoles, après les États-Unis, la France, les Pays-Bas, le Brésil, l'Australie et la République fédérale d'Allemagne. En 1978, les produits agricoles constituaient plus de 9.3% du commerce d'exportation du Canada.

Une rencontre particulièrement importante pour tous les Canadiens, de l'agriculteur au consommateur urbain, a été la Conférence nationale sur la stratégie alimentaire convoquée par le gouvernement fédéral en février 1978, et à laquelle ont participé des représentants de tous les segments du circuit alimentaire. Parmi les questions à l'étude figuraient la politique commerciale, la recherche, la commercialisation, l'aide alimentaire, la transformation, la distribution, la vente au détail et les préoccupations des consommateurs. La conférence était une concrétisation de l'engagement du gouvernement fédéral d'élaborer une stratégie alimentaire dont pourraient bénéficier tous les maillons du circuit alimentaire au Canada. Un des éléments essentiels de la stratégie est un plan à long terme de développement agricole. Le plan a huit objectifs précis, notamment accroître la production et l'efficacité de la commercialisation, conserver et améliorer les ressources agricoles naturelles, et protéger les agriculteurs contre l'instabilité du revenu. Il comporte une étroite coordination des activités fédérales et provinciales en vue de l'élaboration d'un plan global pour l'utilisation des ressources agricoles du Canada. L'harmonisation des programmes fédéraux et provinciaux de stabilisation agricole s'est vu attribuer la priorité dans la stratégie de développement.

Agriculture Canada a été restructuré de façon à refléter l'accent mis sur le concept du circuit alimentaire total et à élargir et raffermir les services de commercialisation, de développement des marchés, et d'alimentation et de nutrition. L'importance accordée aux relations fédérales-provinciales s'est exprimée dans la nomination par le ministère d'un agent de liaison principal dans chaque province et par la création d'une direction des services intergouvernementaux et internationaux.

Des modifications ont été apportées au programme de lutte contre la brucellose en 1978, et une offensive intensifiée a été lancée afin de libérer de cette maladie les bovins de boucherie et les bovins laitiers. Des résultats spectaculaires ont été obtenus dans les 12 mois, le nombre des troupeaux mis en quarantaine ayant diminué de 75%.

Un nouvel Office canadien de commercialisation du poulet est entré en activité au début de 1979; c'est le troisième organisme national de commercialisation mis sur pied aux termes de la Loi sur les offices de commercialisation des produits de ferme, les autres étant l'Office canadien de commercialisation des œufs, créé en 1972, et l'Office canadien de commercialisation du dindon, en 1973. Le nouvel office avait d'abord pour tâche de fixer des objectifs de production pour l'ensemble du Canada, et d'élaborer une formule de coût de production qui serve de guide aux offices provinciaux de commercialisation du poulet dans l'établissement des prix.

Par suite des restrictions budgétaires fédérales, le programme de développement des petites exploitations et le plan connexe de transfert des terres ont pris fin au début de 1979. Parallèlement, l'organisme de services Canfarm, qui offre aux agriculteurs des services automatisés de traitement des registres, a été transféré d'Agriculture Canada aux Services coopératifs Canfarm, groupe composé de la Fédération canadienne de l'agriculture et d'un certain nombre de coopératives.

Dans le domaine de la recherche, des études ont montré qu'un orme japonais peu connu pourrait devenir un arbre d'ombrage courant au Canada. Contrairement à l'orme